

**DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE
(ÉPREUVE n° 253)
ANNÉE 2018
ÉPREUVE CONÇUE PAR emlyon business school
VOIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE**

1 – Le sujet : *Que faire de notre corps ?*

Le sujet proposé cette année ne déroge pas à l'usage instauré lors des sessions précédentes (*Une parole peut-elle faire événement ?* pour le concours 2017) : il se présente sous la forme d'une question ouverte qui reprend le thème de l'année. Il devait comme toujours permettre au candidat sérieux de mobiliser ses connaissances, qu'elles soient philosophiques, littéraires, anthropologiques ou esthétiques. On reprochera sans doute à ce sujet de favoriser un inventaire sans ordre ni nécessité des différents usages du corps, mais cette dérive n'est possible qu'à condition de tenir pour négligeable la signification profondément poétique d'un « faire » qui ne peut pas, pourtant, se comprendre comme une simple capacité au service d'une maîtrise. De par sa formulation directe à la limite de l'oralité, le sujet invitait au contraire les candidats à un travail assez fin de contextualisation : dans quelles circonstances le corps cesse-t-il d'être une évidence ou, du moins, un donné non problématique pour devenir l'objet d'un « faire » ? Le sujet de cette année n'invitait donc pas à compiler des usages du corps, mais il sollicitait des compétences classiques et légitimement exigibles d'un élève de classe préparatoire : lire précisément une question et en saisir les occurrences d'emploi.

Cette aptitude, dans l'esprit des concepteurs, devait constituer un premier critère - encore grossier - d'évaluation. On espérait que les candidats s'approprient la question, la pensent pour eux-mêmes comme un moment réflexif de ce qui n'est rien de moins que l'expérience d'une humaine condition. Car, si pour chacun d'entre nous le corps est toujours déjà l'objet d'un « faire » social et culturel à travers l'apprentissage de l'hygiène, de la pratique du sport ou de l'intériorisation de normes de bienséance, cette fabrique reste le plus souvent impensée et ne constitue pas pour le sujet une activité intentionnelle. La question, par son caractère abrupt, entendait prendre les candidats à partie, les inviter à réfléchir sur des pratiques inconscientes mais aussi volontaires lorsque le corps devient l'objet intentionnel d'une éducation, voire d'une transformation chirurgicale à des fins thérapeutiques ou même esthétiques. Ce type d'analyse autorisait alors une lecture plus historique du sujet impliquée par le déterminant « notre » : certes, la question d'un « faire » qui est plus qu'un usage concerne le rapport de chacun à son propre corps, mais elle interroge aussi notre rapport collectif au corps, et ce, dans une époque marquée par des progrès médicaux qui rendent possible la fabrication d'un corps augmenté ou du moins prothétique. En définitive, le sujet ne recelait aucun piège mais entendait poser une vraie question qui non seulement exigeait des connaissances précises mais invitait aussi à un authentique engagement de la pensée.

2 – Attentes du jury

Comme les années précédentes, le jury espérait que les candidats porteraient une attention particulière à la lettre du sujet, seule manière d'éviter l'écueil de la restitution mécanique de cours sans ordre ni nécessité. Ce travail de lecture devait commencer par un effort de problématisation sans lequel la dissertation ne débute jamais réellement

Pour éviter l'énumération des usages du corps, il fallait tout d'abord faire droit à la formulation du sujet. L'interrogation « que faire ? » devait s'interpréter comme la marque d'un désarroi face à ce à quoi on ne peut se dérober. C'est ainsi qu'on se demande, par exemple, que faire de sa vie ? La question implique alors un donné, un irréductible qu'on ne peut nier ou occulter mais dont le sens immédiat est absent ou du moins ambigu. « Que faire de notre corps ? » La question se pose car le corps est à la fois le plus proche, la présence même par quoi il y a de la présence, mais aussi le plus étranger : ce qui me cloue au lit dans la maladie, ce qui me leste de fatigue ou m'encombre dans l'expérience de l'impudeur. Parfois, cette facticité du corps confine à l'absurdité ; comme Gregor Samsa, le héros malheureux de la *Métamorphose* de Kafka, nous sommes comme « jetés » dans un corps qui, s'il n'est pas celui d'un « monstrueux insecte », n'en est pas moins une réalité étrange. Sans doute fallait-il partir de cet étonnement pour entendre l'urgence pratique contenue dans la question puisqu'alors, il nous appartient de donner sens et valeur à ce corps que nous n'avons pas choisi, grand ou petit, chétif ou robuste, gracieux ou disgracieux, au-delà justement de ses usages. Le corps nous requiert et cette réquisition se fait au nom d'un défaut de sens au cœur d'une présence physiologique, têtue et dérangement.

Fort de cette constatation, il est alors tentant d'exercer sur son propre corps une maîtrise qui varie, sur une échelle de domination, de l'éducation à l'instrumentalisation techniciste. Et cette tentation n'est pas seulement individuelle et anhistorique, elle est aussi collective et historique. L'éducation du corps, les soins dont il fait l'objet à travers l'élaboration des pharmacopées traditionnelles ou le développement de la pratique sportive le replacent très tôt au cœur d'un ensemble de préoccupations et d'activités qui participent de cette « *cura sui* » décrite par Michel Foucault dans son *Histoire de la sexualité (Le souci de soi)*. Ce perfectionnement de soi, alors, ne fait pas signe vers un dépassement d'une condition humaine bornée par la maladie, la vieillesse et la mort mais prescrit un ensemble de pratiques favorisant une vie, la meilleure possible, dans le cadre serré d'une anthropologie de l'inachèvement. Cependant, la question posée par le sujet n'est pas seulement l'expression d'un étonnement, voire d'une stupeur universelle ressentie par tout individu face à la facticité du corps, elle en redistribue le sens et les enjeux à la lumière de notre modernité. Les concepteurs voulaient attirer l'attention des candidats sur le renouvellement de la question du corps en incluant dans la formulation du sujet le déterminant possessif pluriel « notre ». A l'ère des biotechnologies la réponse à la question « Que faire de notre corps ? » n'est plus seulement privée : elle interpelle la raison commune et devient proprement politique. Car nous avons à présent les moyens, non seulement de soigner notre corps, mais aussi de le renforcer par toute une biotechnologie. Et notre époque se prend à rêver à un nouveau corps aux fragilités supprimées, aux capacités démultipliées, qui nous permettrait d'en finir avec ce corps trop humain qui nous lâche au pire moment, vieillit, s'enlaidit et finit par mourir. Ainsi s'accomplirait le passage d'une fabrique inconsciente, culturelle, des corps à une fabrication réfléchie, à la fois volontaire et rationnelle. Le présupposé de distanciation, voire de dualisme contenu dans la formulation du sujet, qui invite à distinguer une instance-sujet de l'action d'un corps-objet, prendrait alors tout son sens : il réinterpréterait la vieille opposition métaphysique de l'âme et du corps en une dialectique nouvelle, celle de l'artefact et du donné. Sous couvert d'une déculpabilisation du corps, voire de son exaltation, notre époque scellerait son rejet, sa négation sous la forme d'une rectification rationnelle dont le transhumanisme serait alors la forme ultime.

Ainsi devait apparaître le paradoxe de notre rapport à ce corps que je suis : comment l'investir, le cultiver de façon intentionnelle, puisqu'il est de toute manière façonné par des processus culturels et sociaux, sans pour autant l'instrumentaliser, l'objectiver et creuser par là, au cœur du sujet, un nouveau dualisme qui ne serait plus l'effet d'une représentation métaphysique mais celui d'une fabrication réelle du corps par l'esprit ?

Afin de parvenir à ce type de questionnement il fallait impérativement que les candidats analysent avec un minimum d'acuité tous les termes du sujet, y compris ceux dont le sens semble évident. On espérait, par exemple, que les candidats interrogent le « faire » contenu dans le sujet en faisant jouer ses différentes significations. Différencier, par exemple, une activité formatrice non intentionnelle d'une production volontaire permettait de penser la différence entre une fabrique du corps inséparable de la vie sociale et sa fabrication moderne à travers les biotechnologies. De même, distinguer les différents degrés de l'activité poïétique (informer, façonner, produire, créer...) était nécessaire pour qui voulait interroger, par exemple, l'artificialisation de notre corps ou sa soumission à des normes rationnelles. Ce type d'analyse devait permettre de construire des oppositions fécondes entre, par exemple, le développement naturel du corps à travers la morphogénèse et sa rectification clinique par une chirurgie réparatrice ou purement esthétique.

Mais il fallait aussi construire l'inhérence de la conscience au corps contenue dans la formulation du sujet. Et ce n'était possible qu'à condition, là encore, de distinguer les différentes acceptions de la notion au programme. Car notre corps n'est pas n'importe quel corps. Il a tout d'abord une unité et une singularité qui sont difficiles à expliquer à partir du seul modèle mécanique. C'est bien ce corps vivant, qui n'est pas qu'un assemblage mécanique de parties, qui oblige Leibniz, de son propre aveu, à « réhabiliter les formes substantielles » (Leibniz, *Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, p. 66, GF, 1994) afin de distinguer l'unité organique de l'unité par agrégat ou par accident. Et sans doute fallait-il aller jusqu'à la notion de corps-propre chère à Merleau-Ponty pour voir combien mon corps n'est pas un objet que je pourrais modeler à loisir parce que je ne peux jamais entretenir avec lui un simple rapport d'extériorité. Aussi loin que je l'instrumentalise ou le violente, je ne « suis pas devant mon corps » (*Phénoménologie de la perception*), « je suis mon corps », lequel corps reste le lieu immanent d'une subjectivité en prise avec le monde. Cette perspective rendait manifeste, alors, le présupposé de dualisme contenu dans le sujet et permettait un regard critique nécessaire à l'élaboration d'une pensée dialectique.

Les membres du jury attendaient aussi des candidats une certaine perception des enjeux. On considère parfois un peu hâtivement que l'époque a déculpabilisé la chair. Mais en faisant de l'entretien du corps un quasi devoir moral, en promouvant un corps sculpté, indéfiniment perfectible par toute une série de pratiques, ne reste-t-on pas prisonnier d'un rapport négatif au corps dont il faudrait cacher les humeurs, gommer les défauts et les marques d'une animalité inavouable ? La fin des transcendances nous renverrait à l'immanence d'un corps porteur de toutes les espérances, y compris de celle, séculaire, d'immortalité. Les progrès des biotechnologies nous promettent un corps en bonne santé, lisse et sans faiblesse. Mais ce corps augmenté ne participe-t-il pas, finalement, du refus d'un corps jugé trop débile au profit du modèle de la machine ? N'avons-nous pas à nous réconcilier avec notre corps, à accueillir sa vulnérabilité plutôt que vouloir la supprimer ? Il s'agirait alors, non pas de faire quelque chose de notre corps, au sens instrumental d'un faire, mais de nouer avec lui une relation de quasi amitié excluant toute violence. Il faut pour cela comprendre que la puissance d'agir d'un corps augmente notre puissance d'être, et que cette puissance d'agir ne se mesure pas à l'aune de ses performances, mais à sa capacité à être affecté par des choses variées, et à convenir avec certaines d'entre elles : « qui a un corps apte à un grand nombre de choses, a un esprit dont la plus grande part est éternelle » (Spinoza, *Ethique* V, prop. 39).

3 – Remarques de correction

La grande majorité des copies lues témoigne du sérieux des candidats : des connaissances ont été acquises, en nombre certes plus ou moins important, et avec des degrés de maîtrise variables. C'est pourquoi la moyenne des 9287 copies corrigées s'élève à 10,1 pour un écart-type de 3,41. Cependant, des faiblesses demeurent. Encore une fois, c'est le défaut d'analyse de la formulation précise du sujet qui pénalise les candidats. L'impression dominante, à la lecture des copies, est que le sujet n'est souvent pas traité faute d'avoir fait l'objet d'un travail d'appropriation, lequel n'est possible qu'à partir d'une lecture un peu fine. Trop peu de candidats se demandent pourquoi la question se pose. Quel contexte historique, quelle expérience existentielle la rendent-elle incontournable ? Faute d'en penser la nécessité, ils en ignorent le sens profond et les enjeux. Plus inquiétant, ils lui substituent souvent une autre question. Le sujet devient alors « quels sont les usages du corps ? » ou même, « quelle est la finalité du corps ? » ou, de façon encore plus plate, « à quoi sert le corps ? ». La dimension de facticité du corps n'est pas vue et la copie n'est plus, alors, que l'occasion d'une liste de ses usages possibles. Parfois, le propos est un peu plus complet et le candidat examine successivement différentes caractéristiques du corps, sa fonctionnalité, sa finalité interne, son expressivité, mais sans qu'un enjeu soit donné et que la réflexion poursuive un but précis. Il aurait fallu, pour cela, porter plus d'attention à la polysémie du verbe « faire » contenu dans la formulation du sujet. On regrettera une fois encore que la récitation des connaissances prenne le pas sur la réflexion. Rares sont les copies qui se livrent à une véritable analyse conceptuelle. Même lorsqu'il s'agit de la notion au programme, ici le corps, les candidats peinent à en faire varier le sens, à distinguer, par exemple, un modèle mécanique d'un modèle organique ou à construire le concept de corps-propre pourtant si opératoire pour amorcer une lecture critique des présupposés du sujet.

Les candidats se contentent le plus souvent d'une juxtaposition de références hétéroclites qui, même rattachées à une idée commune, ne constituent pas une argumentation. Il y a toujours une part non négligeable d'entre eux qui préfèrent réciter ce qu'ils ont appris plutôt que de considérer avec attention le sujet, exercice préalable sans lequel aucun engagement intellectuel n'est possible. Même lorsque les candidats mobilisent les auteurs classiques, comme Descartes, ils peinent à voir le lien avec le sujet. Si ce dernier ne portait pas explicitement sur la question du dualisme, il l'impliquait cependant. Car faire du corps l'objet d'une maîtrise ou d'une entreprise rationnelle, n'est-ce pas revenir en deçà de l'expérience intime de l'union de l'âme et du corps et le concevoir comme n'importe quelle « *res extensa* » à travers les catégories « de la figure et du mouvement » (Descartes, *A Elisabeth*, 21 mai 1643) ? A cette connaissance par « entendement aidé de l'imagination » ne faut-il pas préférer, lorsqu'il s'agit de mon corps-propre, une expérience intime, forgée par « la vie » de l'union indéfectible, quoique difficilement compréhensible, de l'âme et du corps (Descartes, *A Elisabeth*, 28 mai 1643) ? Comment ne pas voir, alors, dans le projet d'une fabrication cybernétique du corps, la réactivation d'un dualisme autrement plus radical, plus négateur du vécu du sujet, que celui de Descartes ?

La plupart des copies lues respectent formellement les règles de la dissertation mais la composition du devoir est fragile, voire factice. Beaucoup de copies ont paru particulièrement « indigestes » aux correcteurs : trop longues, à peine organisées, elles refusent de choisir, c'est à dire de trier, de hiérarchiser les connaissances acquises durant l'année. Trop souvent même, les règles les plus élémentaires de la dissertation - faire trois parties - ne sont pas respectées.

D'autres fois, le corps est compris de façon forcée comme « corps politique », ce qui rend les arguments très laborieux, discutables et, en définitive, hors-sujet. On ne peut que s'étonner de ce manque de bon sens dont on ne sait s'il faut l'attribuer à un souci obsessionnel de restitution des cours, à une totale indifférence aux enjeux ou encore, à une lecture tellement analytique qu'elle en serait myope, au point d'identifier « notre corps » à la collectivité... Au mieux, quand la question du faire est envisagée, sont juxtaposées trois parties qui se ramènent souvent à cette forme : 1) On peut faire du corps ce que l'on veut. 2) Mais il y a des limites propres au corps humain (les besoins, les maladies, la vieillesse) qui restreignent sa puissance d'agir. 3) Retour à un dualisme jugé indépassable à partir de Platon ou de Descartes mais souvent de façon maladroite et mal reliée au sujet, ou considérations sociologisantes à propos de la réhabilitation du corps, voire de son culte.

Heureusement, on a trouvé des copies à la fois plus pertinentes dans leur compréhension du sujet et plus dialectiques dans leur composition. Dans ce cas le mouvement est souvent le suivant : 1) Le corps est un fardeau mais il peut être contrôlé, voire transformé par la culture et l'éducation. 2) Cette transformation peut aller jusqu'à une volonté extrême de maîtrise, de modification ou de négation comme par exemple dans le transhumanisme. 3) Il faut plutôt aimer son corps, vivre avec lui le mieux possible. Il va de soi que ce plan est bien meilleur que le précédent, même si la dernière partie s'avère plus faible que les autres par manque de réflexion sur les présupposés du sujet ou par absence d'éclaircissements de ce qu'il faut entendre par « aimer son corps ». Il est à noter que peu de candidats s'interrogent sur les tentatives de négation ou de refoulement du corps (« je n'ai que faire de mon corps ») : quelques copies constatent que nous le dissimulons sous des habits ou des manières civilisées, mais rares sont celles qui réfléchissent sur le sens de ces contraintes sociales. Une fois cette constatation faite, elles passent à autre chose...

Formellement, un nombre significatif de copies se caractérisent par une orthographe et une syntaxe défaillantes. Beaucoup de correcteurs remarquent que « rares sont les copies bien écrites, dans un style clair et correct. On relève comme d'habitude beaucoup d'inexactitudes dans le maniement de l'interrogation indirecte, des pronoms relatifs, des prépositions, de la double négation ou même de l'accentuation. Parfois, ces incorrections finissent par altérer le sens et par rendre le propos inintelligible. Rappelons que la cohérence de l'argumentation dépend de la validité des enchaînements logiques qui ne sauraient être réduits à un procédé purement rhétorique.

4 – Conseils aux futurs candidats

Le jury de culture générale n'a pas des attentes démesurées. Il rappelle aux candidats que la dissertation obéit à des règles élémentaires de composition, lesquelles impliquent une expression correcte et une organisation qui ne soit pas factice. Pour améliorer la qualité de l'expression, il faut s'efforcer tout au long de l'année de respecter les règles grammaticales et d'enrichir son vocabulaire. Ce « souci » de la langue, de sa précision et de sa justesse, doit pour les candidats, tout au long de leurs deux années de classe préparatoire, constituer une finalité aussi importante que la nécessaire acquisition des connaissances.

Quant à ces connaissances, elles doivent être convoquées avec discernement. Les candidats doivent apprendre à sélectionner leurs références et à les intégrer dans leur argumentation. Encore une fois, la dissertation de culture générale n'est pas une épreuve d'érudition mais de réflexion ; certes, la lecture des grandes œuvres aide à penser mais la multiplication de références à des fins illustratives ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pensée